Séance du mardi 1er mars 2011 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
Absent excusé : GOLINELLI Joëlle (pouvoir Jean-Claude VIAL), GUIMET Nicolas (pouvoir Alain CIABATTINI), SCHMITT Lionel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 23.02.2011.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 11.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2001-03-01 Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L.123-10 ;
Vu la Loi N°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains,
Vu le décret N°2001-260 du 27 mars 2001 modifiant le Code de l'Urbanisme et le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et relatif aux documents d'urbanisme,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 février 2003 portant prescription du plan local d'urbanisme,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 2 juin 2009 donnant acte au maire du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable organisé dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 2 février 2010 arrêtant le projet de plan local d'urbanisme et tirant le bilan de la concertation,
Vu l'arrêté du maire N°2010.26 en date du 19 mai 2010 mettant le projet de plan local d'urbanisme à enquête publique du 27 septembre au 29 octobre 2010 en vue de son approbation,
Vu l'avis favorable motivé du commissaire enquêteur en date du 20 novembre 2010,
Considérant que les résultats de ladite enquête publique justifient quelques modifications mineures du plan local d'urbanisme,
Considérant que le plan local d'urbanisme, tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L123.10 du code de l'urbanisme,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- **Dit** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R123-24 et R123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal ;
- **Dit** que, conformément à l'article L.123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Arthaz aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

2001-03-02 Attribution subventions (Arthaz Sports, Amicale des pompiers de Cranves-Sales et AIPE du collège de Reignier)

Monsieur Le Maire expose que suite à des courriers reçus concernant des demandes de subvention, il convient de délibérer dés ce mois-ci sur les subventions 2011 attribuées à Arthaz Sports pour les subventions de fonctionnement 2010 (qui n'avait pas été attribuée) et 2011, l'Amicale des pompiers de Cranves-Sales pour le cross départemental qui avait été organisé conjointement par le CPI d'Arthaz et Cranves-Sales, le samedi 29 janvier 2011 et enfin l'AIPE du Collège de Reignier qui souhaite compléter les vidéo projecteurs présents dans les classes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (une abstention),

- **Fixe** ainsi qu'il suit les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions 2011
Arthaz Sports - subventions fonctionnement 2010 et 2011	500,00
Amicale des pompiers de Cranves-Sales - cross départemental	200,00
AIPE du collège de Reignier - vidéoprojecteurs	210,00
Total 2ème attribution subventions 2011	**910,00 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

2001-03-03 Avis sur nouvelle demande d'autorisation d'installation de stockage de déchets inertes de la société Thonon Agregats sur Reignier

Monsieur Le Maire informe les conseillers que la société Thonon Agrégats a déposé un nouveau dossier de demande d'autorisation d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Reignier au lieu dit Montagny, suite à l'arrêté de refus de la Préfecture en date du 11 janvier 2011. Ce dossier a été modifié selon les remarques formulées par les différents services qui s'étaient exprimés lors de l'enquête publique qui avait débuté en juillet 2010.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du 7 septembre 2010 de la commune émettant un avis défavorable à la demande d'exploitation déposée par la société Thonon Agrégats ;
Considérant que le conseil municipal d'Arthaz-Pont-Notre-Dame s'oppose à tout projet de carrière sur le sol arthazien et qu'il souhaite garder une politique cohérente dans ce domaine ;

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Emet** un avis défavorable au renouvellement de la demande d'autorisation d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes présentée par la société Thonon Agrégats.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

2001-03-04 Plantation expérimentale de clones du vieil orme

Monsieur Le Maire informe les conseillers qu'il y a huit ans, la commune a envoyé au Cemagref, des bourgeons du vieil orme d'Arthaz situé à la Chapelle pour tenter un clonage afin de faire face à une maladie, la graphiose, qui décime les ormes sur le territoire national. Aujourd'hui, cette opération a réussi et le Cemagref propose de mettre à disposition de la commune des plans clonés du vieil orme, ainsi que deux autres provenant de clones différents, afin de réaliser une plantation expérimentale d'une quinzaine d'ormes dont le but serait d'évaluer la résistance des trois espèces plantées face à la graphiose. Après étude des différents terrains communaux pouvant accueillir cette plantation, celle-ci pourrait être réalisée le long de la route de Coudry après l'église et un panneau pédagogique fournit par le Cemagref informerait le public de l'opération expérimentale en cours.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité (un vote contre/une abstention),

- **Emet** un avis favorable pour la réalisation d'une plantation expérimentale d'ormes sur le terrain sus mentionné et donne son accord pour la prise en charge des frais de ports.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Avis sur demande de location d'un terrain communal par la Marbrerie Lavergnat

Reporté prochain conseil municipal (en attente courrier de demande).

Point sur les projets en cours

- **Ecole** : un nouveau marché de finalisation du lot 2-gros œuvre a été lancé suite à l'arrêt du chantier par le maçon titulaire. La remise des offres est fixée au 11 mars à 19 heures.
- **Centre intergénérationnel :** les tractations sont sur le point d'être finalisées. Des professions libérales ont fait part de leur intérêt pour les locaux médicaux.

Rapport des commissions

- **Animation :** trois associations participeront au thé dansant du 3 avril, il s'agit des amis de la danse, du sou des écoles et de la société de chasse. Une réunion aura lieu le 2 mars avec ces trois associations et la commission afin de faire un point sur l'organisation de cette manifestation.
- **Communication :** le bulletin est en cours de rédaction pour une distribution prévue mi-avril.
- **Finances :** la commission se réunira le mardi 22 mars et le rendez-vous avec le percepteur est prévu le 25 mars pour la mise aux points des propositions de budgets 2011.
- **Communauté de Communes Arve et Salève** : Laurent GROS a été élu membre titulaire au SIGETA et suppléant à la Mission Locale. L'association des commerçants de Reignier, Oser, a changé de nom pour s'appeler dorénavant Action Artisans et Commerçants Arve et Salève et une étude pour la création d'un syndicat commun de transport urbain est en cours.
- **SM3A** : l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est en cours d'élaboration. Il constituera un outil de planification de la gestion de l'eau sur notre territoire. De plus, dans le cadre du projet Natura 2000 Arve, deux commissions techniques (dynamique alluviale et coteaux / lit majeur) ont été créées.

Informations et questions diverses

- **Eclairage public :** 4 points lumineux ont été installés sur la route des Baillardes.
- **Circuits scolaires** : suite à notre demande de réorganisation du plan de transport scolaire sur la commune afin de sécuriser les dessertes, un rendez-vous aura lieu le mardi 15 mars avec la direction de la voirie et des transports du conseil général.
- **Remise carte jeunes électeurs** : une cérémonie aura lieu en mairie le vendredi 29 avril 2011.
- **Inauguration école/travaux sécurisation RD202** : celle-ci est prévue le samedi 17 septembre 2011.

❖ Séance du 01.03.2011 - Délibérations

2001-03-01 Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
2001-03-02 Attribution subventions (Arthaz Sports, Amicale des pompiers de Cranves-Sales et AIPE du collège de Reignier)
2001-03-03 Avis sur nouvelle demande d'autorisation d'installation de stockage de déchets inertes de la société Thonon Agregats sur Reignier
2001-03-04 Plantation expérimentale de clones du vieil orme

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	